

2022-0925
2022-04-03

PMV®-01

SUSPENSION

Pour utilisation dans la production de tomates en serre pour la protection contre le *virus de la mosaïque du pépino*.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF:

Virus de la mosaïque du pépino, souche CH2, isolat 1906 – pas moins de 5×10^5 particules par μL

N° D'ENREGISTREMENT 33108 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISATEUR POTENTIEL

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 L

Date de fabrication :

N° du lot :

Ne pas entreposer ce produit pendant plus de trois semaines après la date de fabrication.

Titulaire:
De Ceuster Meststoffen nv
Bannerlaan 79
2280 Grobbendonk
Belgium
www.dcm-info.be

Tel: 0032 14 25 73 57

Agent canadien:
Biobest Canada Ltd.
2020 Fox Run Road
Leamington, ON N8H 3V7
Canada
www.Biobestgroup.com

Tel: 001 519-322-2178

INFORMATION GENERALE

Le PMV-01 est une suspension qui contient un isolat doux du *virus de la mosaïque du pépino*, souche CH2, isolat 1906. Lorsqu'appliqué selon le mode d'emploi sur l'étiquette, le PMV-01 protège les plantes de tomates en serre contre les souches agressives du *virus de la mosaïque du pépino* par une protection croisée.

MODE D'EMPLOI

CULTURE : Tomates en serre

RAVAGEUR/MALADIE : virus de la mosaïque du pépino (souches CH2, EU, US1 et LP)

TAUX : 4 à 8 L/ha

VOLUME DE PULVÉRATION : 160 à 300 L/ha

INSTRUCTIONS D'APPLICATION :

Utiliser le taux le plus bas lorsque les plants de tomates sont exemptes du *virus de la mosaïque du pépino* ou il y a un faible risque d'infection. Utiliser les taux les plus élevés jusqu'à 8 L/ha lorsqu'une colonisation rapide des plants de tomates est nécessaire (p.ex. pendant le traitement des plants de tomates nouvellement plantés adjacent aux serres infectées ou lorsque un risque plus élevé de *virus de la mosaïque du pépino* est prévu.)

Dans tous les cas, la dose entière devrait être pulvérisée directement sur les plants de tomates.

RENSEIGNEMENTS PRÉCÉDANT L'APPLICATION

Le PMV-01 doit être appliqué sur les jeunes plants de tomates, avant le développement du premier groupe de bourgeons floraux. Seuls les plants qui sont exemptes du *virus de la mosaïque du pépino* peuvent être traités avec ce produit. Le PMV-01 ne doit pas être appliqué lorsqu'il y a une infection claire et dispersée sur la culture de tomates par le *virus de la mosaïque du pépino*. Avant le traitement avec PMV-01, les échantillons de matériel végétal doivent être obtenus et soumis à un laboratoire pour être analysés afin de déterminer que les plants de tomates à traiter sont exemptes du *virus de la mosaïque du pépino*. S'adresser à Biobest Canada Ltd. pour obtenir les détails sur ces étapes précédant l'application.

RENSEIGNEMENTS APRÈS L'APPLICATION

Pour optimiser la protection des plants de tomates avec le PMV-01, procéder à un entretien de la culture immédiatement après l'application du produit pour favoriser la dispersion de l'inoculum et obtenir une colonisation homogène dans la culture. Cette étape consiste à une manipulation manuelle des plants afin de les endommager légèrement et de faciliter la propagation des particules du virus doux dans les plants.

Surveiller la disponibilité des nutriments aux plants de tomates traités avec PMV-01 car ils pourraient avoir besoin d'une application de potassium pour assurer un bon développement de couleur de fruit.

Quatre à six semaines après l'application de PMV-01, fournir des échantillons des plants à un laboratoire pour confirmer que les plants traités ont été colonisés par le PepMV, souche CH2, isolat 1906. S'adresser à Biobest Canada Ltd. pour obtenir les détails sur les étapes après l'application.

RESTRICTIONS

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS utiliser ce produit sur les cultures destinées à la production de semences.

Ce produit sert uniquement à l'utilisation dans la production des tomates en serre. NE PAS utiliser ce produit dans n'importe quelle installation pour la propagation des plantes de tomate (pépinière de tomates). NE PAS permettre le transport des plantes de tomate traitées de la serre à n'importe quelle installation de production de tomates sauf pour le but d'élimination (transformation des déchets) et où il n'y a aucune possibilité de contamination des plantes non- traitées dans la production.

Le *virus de la mosaïque du pépino* (isolat 1906) peut infecter d'autres plantes de la famille des Solanacées. NE PAS appliquer ce produit aux autres plants dans la famille des Solanacées (p.ex. les poivrons, les pommes de terre, les aubergines) et le basilic.

NE PAS appliquer ce produit avec un équipement d'application de pulvérisation à très faible volume comme un vaporisateur électrostatique ou un nébulisateur thermique.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

NE PAS utiliser ce produit dans un mélange en réservoir avec d'autres pesticides.

LA PROCÉDURE DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION

Bien mélanger le produit avant l'utilisation et bien agiter la solution de pulvérisation après dilution.

Pendant l'application, surveiller attentivement la température de la solution pour assurer qu'elle ne dépasse pas 15° C. Ceci peut être effectué en utilisant de l'eau froide (et la glace pendant les journées chaudes) pour préparer la solution de pulvérisation.

Il est recommandé de préparer seulement assez de solution de pulvérisation qui peut être appliquée dans 2 heures.

Nettoyer les filtres assez souvent et agiter régulièrement la solution de pulvérisation (toutes les 2 heures).

Le PMV-01 peut être appliqué à l'aide d'un robot de pulvérisation qui est habituellement utilisé dans la production de tomates en serre ou avec les pulvérisateurs de serre portatifs avec une seule buse située à l'extrémité extérieure de la rampe de pulvérisation.

Rincer le contenant vide avec de l'eau, ajouter les rinçures au réservoir et le mélanger avec la solution de pulvérisation.

PRÉCAUTIONS

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des chaussures et des chaussettes, et au moins un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI) avant de les réutiliser.

DELAI DE SECURITE (DS)

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrier un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau..

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son emballage d'origine seulement, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Garder l'emballage fermé. Conserver dans un réfrigérateur séparé, à 4 ° C. Ne pas entreposer pendant plus de trois semaines après la date de fabrication.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Eliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.